

Le gouvernement pourrait régler le débit, si je puis m'exprimer ainsi, selon les besoins. (Je ne veux pas dire que cela serait favorable ou défavorable sur le plan économique ou sur tout autre plan; mais il est évident que cette réglementation serait un moyen efficace d'influer sur le marché du travail.) Au cours des prochaines années, le gouvernement pourra encore régler le débit dans une certaine mesure, mais le nombre considérable de jeunes gens qui entrent sur le marché du travail et la participation croissante des femmes mariées assurent une augmentation importante de la population active, indépendamment des variations de l'immigration. Même si l'immigration cessait complètement, ce qui est peu probable, la population active s'accroîtrait de 500,000 travailleurs, ce qui représente une augmentation plus forte que celle de 1950 à 1955, lorsque plus de 150,000 personnes immigraient chaque année au Canada.

Il est presque certain que la main-d'œuvre agricole diminuera davantage, même si on a constaté au cours des dernières années un ralentissement de ce déclin. Depuis les cinq dernières années, la main-d'œuvre agricole a baissé de 150,000 travailleurs. Au cours des cinq prochaines années, elle diminuera peut-être de 70,000, ce qui signifie que le nombre de personnes pour lesquelles l'économie sera appelée à fournir des emplois s'en trouvera d'autant accru. Même si, comme je l'ai fait remarquer, il ne se produisait aucune montée en flèche du taux d'accroissement de la population active, si on compare l'ensemble de la période des cinq prochaines années à celles des cinq dernières, il n'en est pas moins évident que l'embauche devra augmenter considérablement d'ici 1965 pour absorber tous les travailleurs additionnels qui font partie de la main-d'œuvre non agricole et pour diminuer l'ensemble du chômage actuel. Les prévisions préliminaires indiquent que les personnes sans emploi et en quête de travail peuvent atteindre environ 400,000 cette année, soit moins de 6½ p. 100 de la population active. Si cette proportion est ramenée à mettons 3 p. 100, il faudra environ un million d'emplois disponibles de plus d'ici 1965. Cela signifie que l'embauche non agricole devra s'accroître d'environ 18 à 20 p. 100, ce qui représente une augmentation plutôt forte pour une période quinquennale. Pour fins de comparaison, l'augmentation qui s'est produite entre 1950 et 1955 était de 15 p. 100 et celle entre 1955 à 1960 d'environ 17 p. 100. L'augmentation de la demande de biens et de services suffira-t-elle à accroître suffisamment la production et ainsi à fournir du travail aux chômeurs? C'est l'une des questions importantes de l'heure sur laquelle les autres rapports qui seront soumis au Comité fourniront sans doute des éclaircissements.

1. Main-d'œuvre non agricole en 1960 .....	5,320,000
2. Personnes sans emploi en pourcent de la population active de 1960 .....	6.3%
3. Si ce pourcentage était ramené à .....	3%
4. Le secteur non agricole de l'économie devrait fournir des emplois aux travailleurs suivants:	
a) les personnes ajoutées à la population active	700,000-800,000
b) les personnes dont l'agriculture n'a plus besoin .....	70,000
c) les personnes qui font partie de l'ensemble des chômeurs actuels .....	200,000
Total .....	970,000-1,070,000
5. Cela signifie que l'embauche du secteur non agricole doit augmenter en cinq ans de .....	18 à 20%

### III. L'emploi depuis 1950: tendances de longue durée

Je passe maintenant à l'étude des tendances et des fluctuations de l'emploi. J'aimerais tout d'abord traiter des tendances de longue durée de la dernière décennie avant de commenter les phénomènes plus récents. Il va sans dire